

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. MÉKINAC**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de la Paroisse Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle  
des séances du conseil le dix-septième jour de décembre 2018  
(17/12/2018) à compter de treize heures (13h00) et à laquelle  
assemblée sont présents les conseillers suivants :

Guy Dessureault      Marlène Doucet      Lucie Geoffrion  
Gaétan Beauchesne  
Sont absents : Robert Tessier - Serge Trudel - Micheline Demers

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire,  
ainsi que de Sylvie Genois, secrétaire trésorière, qui est aussi  
présente.

Il est constaté que la convocation a été faite par le maire Guy  
Dessureault et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis  
par le code municipal.

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Prévisions budgétaires 2019
2. AVIS DE MOTION et dépôt projet règlement #010-2018 –  
Règlement taux de taxes 2019.

**Résolution 2018-12-203** Prévisions budgétaires 2019

Il est proposé par Marlène Doucet  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et unanimement résolu, d'adopter les prévisions budgétaires pour  
l'exercice financier 2019 comme suit :

**Ouverture de l'assemblée**

**ACTIVITÉS FINANCIÈRES**  
**DE FONCTIONNEMENT**

**REVENUS**

	—	
TAXES	1 —	683 403 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	2 —	75 291 \$
TRANSFERTS	—	55 000 \$
SERVICES RENDUS	—	460 898 \$
IMPOSITION DE DROITS	—	15 000 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	3 —	2 000 \$
INTÉRÊTS	4 —	4 300 \$
<u>AUTRES REVENUS</u>		10 395 \$
	5 -	<b><u>1 306 287 \$</u></b>

**DÉPENSES DE  
FONCTIONNEMENT**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6 —	333 821 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	7 —	116 397 \$
TRANSPORT	8 —	169 374 \$

HYGIÈNE DU MILIEU	9	169 860 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	10	500 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT	11	30 456 \$
LOISIRS ET CULTURE	12	372 381 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	14	3 617 \$
	16	<u>1 196 406 \$</u>

<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	20	<b>109 881 \$</b>
--	----	-------------------

#### CONCILIATION À DES FINS

#### BUDGÉTAIRES

#### FINANCEMENT

Financement à long terme des activités fonctionnement		
Remboursement de la dette à long terme		<b>20 026 \$</b>

#### AFFECTATIONS

Activités d'investissement		<b>89 855 \$</b>
Surplus (déficit) accumulé non affecté		

Surplus accumulé affecté  
Réserves financières et fonds  
réservés  
Montants à pourvoir dans le  
futur

<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS</b>	<b>- \$</b>
---	-------------

#### BUDGÉTAIRES

Marlène Doucet, conseillère par la présente :

- Donne avis de motion que sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 010-2018 décrétant les taux de taxes 2019.
- Dépose le projet de règlement numéro 010-2018 intitulé règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception.

La levée de l'assemblée est proposée par Marlène Doucet, appuyé par Lucie Geoffrion. Il est 13 h 25.

\_\_\_\_\_  
Guy Dessureault, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Genois, secrétaire-trésorière